



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION (REACH)

**SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse
à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris
NoSeeNoTouch, Seringue d'appât SuperCat**

Validité EU, CH, NO
Date d'impression 02.01.2013
Date de révision 13.08.2021
versión V22 FR

01 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

**SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse à Souris, Appâts pour
pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue d'appât SuperCat**

Code produit:

1000000, 1001000, 1002000, 1003000, 1004000, 1005000, 1006000, 1007000, 1008000,
1009000, 1010000, 1011000, 1012000, 1013000, 1014000, 1015000, 1016000, 1017000,
1018000, 1019000, 1020000, 1021000, 1022000, 1023000, 1024000, 1025000, 1026000,
1027000, 1028000, 1029000, 1030000, 1031000, 1032000, 1033000, 1034000, 1035000,
1036000, 1037000, 1038000, 1039000, 1080000, 1040000, 1060000, 1080000, 1090000,
1280000, 2000000, 2001000, 2002000, 2003000, 2004000, 2005000, 2006000, 2007000,
2008000, 2009000, 2010000, 2011000, 2012000, 2013000, 2014000, 2015000, 2016000,
2017000, 2018000, 2019000, 1041000, 1140000, 1141000, 1142000, 1143000, 1144000,
1145000, 1146000, 1147000, 1148000, 1149000, 1150000, 1151000, 1152000, 1153000,
1154000, 1155000, 1156000, 1157000, 1158000, 1159000, 1160000, 1161000, 1162000,
1163000, 1164000, 1165000, 1166000, 1167000, 1168000, 1169000, 1170000, 1171000,
1172000, 1173000, 1174000, 1175000, 1176000, 1177000, 1178000, 1179000, 1180000,
1181000, 1182000, 1183000, 1184000, 1185000, 1186000, 1187000, 1188000, 1189000,
1190000, 1191000, 1192000, 1193000, 1194000, 1195000, 1196000, 1197000, 1198000,
1199000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Attracteur de piège à rongeurs, produit biocide PT 19

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SWISSINNO SOLUTIONS AG

Rosenbergstrasse 22

9000 St. Gallen

Switzerland

Téléphone

+41 71 223 40 16

Fax

+41 71 223 40 24

E-mail

quality@swissinno.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France Centre d'Urgences Anti Poison Tel +33 (0)1 40 05 48 48

Suisse Centre Tox Tel 145

Belgique Centre Anti-Poisons +32 70 245 245

02 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

La classification correspond à la liste actuels de la EC, et à été complété par des
informations de la littérature spécifique et by des informations de l'entreprise.
Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage conformément au règlement (EC 1272/2008) (CPL):

Aucun

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

-

Conseils de prudence pertinents

-

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA
COMMISSION (REACH), SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse
à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue
d'appât SuperCat

03 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Description	No. CAS	No. CE	Classification	Concentration
Beurre de cacahuète (cas ECHA n° BC-SJ030453-39)	-	-	Aucun	100,00%

04 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Emmenez la personne affectée à l'air frais.
Contact avec la peau	Rincer à l'eau avec du savon.
Contact avec la yeux	Rincez abondamment les yeux à l'eau.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitement symptomatique

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si vous vous sentez mal, consultez un médecin.

05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau, CO2, poudre extinctrice, mousse
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun

5.3 Conseils aux pompiers

Pas de mesure particulier nécessaire. Utiliser mesures habituel avec des incendie de plastique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA
COMMISSION (REACH), SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse
à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue
d'appât SuperCat

06 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Aucun

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucun

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Aucun

6.4 Référence à d'autres sections Aucun

07 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucun

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Conserver dans un endroit sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Lutte contre les rongeurs.

08 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle Aucun

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Aucun

Protection respiratoire Aucun

Protection des mains Aucun

Protection des yeux /du visage Aucun

Protection de la peau Aucun

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucun



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA
COMMISSION (REACH), SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse
à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue
d'appât SuperCat

09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Appât brun doux.
Odeur	Pas d'odeur
Seuil olfactif	dur
pH	non applicable
Point de fusion/point de congélation	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Point d'éclair	non applicable
Taux d'évaporation	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun
Pression de vapeur	non applicable
Densité de vapeur	non applicable
Densité relative	non applicable
Solubilité	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau	non applicable
Température d'auto-inflammabilité	non applicable
Température de décomposition	non applicable
Viscosité	non applicable
Propriétés explosives	Aucun
Propriétés comburantes	Aucun

9.2 Autres informations -



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION (REACH), SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue d'appât SuperCat

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.
10.2 Stabilité chimique	Stable aux températures normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	aucun
10.4 Conditions à éviter	Stable dans les conditions normales d'emploi et de stockage.
10.5 Matières à éviter	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Pas de réactions dangereuses connu.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.0 Toxicité aiguë	Des noix peuvent susciter des fortes allergies.
11.1.1 Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non sensibilisant.
11.1.2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non sensibilisant.
11.1.3 Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant.
11.1.4 Mutagénicité sur les cellules germinales	Non sensibilisant.
11.1.5 Cancérogénicité	Non sensibilisant.
11.1.6 Toxicité pour la reproduction	Non sensibilisant.
11.1.9 Danger par aspiration	Non sensibilisant.

Informations générales	La classification toxicologique du mélange est basé sur les résultats de la procédure de calcul selon le règlement CLP. Basé sur l'expérience du fabricant dans l'étiquetage aucun risque au-delà sont attendus.
-------------------------------	--



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION (REACH), SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue d'appât SuperCat

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations écologiques relatives aux ingrédients

Écotoxicité pas d'infos disponibles

12.1 Toxicité -

12.2 Persistance et dégradabilité pas d'infos disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation pas d'infos disponibles

12.4 Mobilité dans le sol pas d'infos disponibles

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Peut être éliminer dans les déchets ménagers.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route. ADR/RID (2008/68/EC) non applicable

Transport par chemin de fer. RID (2008/68/EC) non applicable

Transport par mer. IMDG non applicable

Transport par air. ICAO non applicable

14.1 Numéro ONU aucun

14.2 Nom d'expédition non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport Pas de matières dangereuses

14.4 Groupe d'emballage non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC non applicable



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA
COMMISSION (REACH), SuperCat & SuperCat Pro Pièges à Souris et à Rats, Nasse
à Souris, Appâts pour pièges et nasse. Piège à Souris NoSeeNoTouch, Seringue
d'appât SuperCat**

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1 Réglementations/législation
particulières à la substance ou au
mélange en matière de sécurité, de
santé et d'environnement**

Législation Européenne UE
REACH-Régulation (EG) No. 1907/2006, remplacée par la Régulation (EU) 2015/815
CLP-Régulation (EG) No. 1272/2008, remplacée par la Régulation (EU) 2015/491.
EU Biocide:
Soumis à la Régulation Biocide (EC) No 528/2012 et la Régulation 1062/2014 (3),
Lorsqu'un produit a bénéficié de la dérogation pour les denrées alimentaires et les
aliments pour animaux prévue par L'article 6 du règlement (CE) no 1451/2007, mais n'est
pas couvert par l'exemption pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
visés à l'article 2, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) no 528/2012, la les
substances qu'il contient devraient être évaluées dans le programme d'examen pour les
type de produit. Sous réserve des règles nationales, il doit être autorisé à être mis à
disposition sur marché et utilisé jusqu'à la fin de cette évaluation. L'ingrédient actuel a été
notifié comme PT19 à l'ECHA

**15.2 Évaluation de la sécurité
chimique**

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage

16 AUTRES DONNÉES

Mentions de danger non applicable

Conseils de prudence pertinents -

Les conseils relatifs à la formation pas nécessaire

**Les restrictions d'emploi
recommandées** Aucun

Les autres informations -

Les ajouts, les suppressions ou les modifications sont indiquer par * à la droite de la page.